

Anne-Cécile Lamy-Joswiak
Faculté des arts
Université de Ljubljana

Paper received: 15.09.2023
Paper revised: 06.01.2024
Paper accepted: 15.02.2024
Paper published: 15.06.2024

ÉLABORATION D'UN COURS DE FOS MÉDICAL ET JURIDIQUE : DE L'ANALYSE DES BESOINS À L'ÉVALUATION EXTERNE DE LA FORMATION

Résumé

Le but de cet article est de rendre compte d'une expérience de formation continue en FOS alors que ce domaine de recherche est assez peu représenté en Slovénie. La conception d'un cours de FOS nécessite un cadre méthodologique rigoureux dont il semble néanmoins possible de s'extraire en fonction des contextes d'enseignement. L'étude de cas présentée dans cet article porte sur une formation linguistique courte pour adultes dans le domaine du droit et de la médecine, dispensée en milieu institutionnel. Après un bref rappel des spécificités du français sur objectifs spécifiques, l'article expose les démarches et les défis de l'enseignante pour concevoir un tel cours : de l'analyse des besoins à l'analyse discursive, de la collecte de données pertinentes à la didactisation de documents authentiques, vers l'évaluation externe au programme de formation.

Mots-clés : FOS ; médecine ; droit ; didactique ; analyse des besoins ; discours

Abstract

LSP Course Design for Medical and Legal French: From Needs Analysis to an External Assessment of the Training Program

The paper aims at reporting a teaching experience in French for specific purposes while this field is relatively little presented in LSP research in Slovenia. LSP course design requires a rigorous methodological framework from which it nevertheless seems possible to pull out depending on the teaching contexts. The case study examines a short training language program for adults in the field of law and medicine, held in an institutional environment. After a brief reminder of the specificities of French for specific purposes, the paper exposes the approaches and challenges for the teacher in designing such a course: from needs analysis to discursive analysis, from the collection of relevant data to the use of authentic documents, ending up with assessment out of the training program.

Keywords: French for specific purposes, medicine, law, teaching, needs analysis, discourse

1 Introduction

Dans le cadre de la formation continue professionnelle pour adultes, il nous a été demandé de concevoir un programme court de formation linguistique individuelle en français médical et juridique de niveau avancé (C1) sous les termes suivants: «élargir la terminologie en français du droit et de la médecine». Après questionnement de la personne à former, se dessine un projet de formation en français sur objectifs spécifiques (FOS): objectif précis; formation de courte durée centrée sur des situations et compétences cibles – traduire et faire office d’interprète dans des situations d’urgence de la vie consulaire; matériel à élaborer (Mangiante et Parpette, p. 2004). Dès lors, comment opérer pour correspondre au mieux aux attentes et exigences de l’apprenante - à ses besoins objectifs et subjectifs (Richer, 2016, p. 16) - qui mettra le cours en pratique au fur et à mesure de la formation, alors que les contenus ne sont *a priori* pas maîtrisés par l’apprenante? Après un bref rappel des spécificités du FOS, nous présenterons le contexte de la formation puis nous décrirons les démarches engagées pour élaborer le cours, de l’analyse des besoins à l’analyse discursive, de la collecte de données pertinentes à la didactisation de documents authentiques, vers l’évaluation externe au programme de formation. Nous analyserons ensuite les défis rencontrés, et en guise de conclusion nous essaierons de proposer des pistes de réflexion sur l’approche, la méthodologie et les pratiques inédites que recouvre l’enseignement du FOS en milieu institutionnel.

2 Cadre théorique

Après une trentaine d’années au cours desquelles se sont relayées diverses appellations d’une même notion désignant le champ de l’enseignement du français langue étrangère à des publics spécialisés – français fonctionnel, français instrumental, français scientifique et technique, français de spécialité (du tourisme, des affaires...) – le FOS s’est imposé dans cette diversité terminologique en composant avec les mêmes objets centraux à savoir les publics, leurs besoins, les objectifs, les situations langagières (Holtzer in Berchoud, Rolland, 2004, pp. 8-22). Pour les enseignants de FOS, la nécessité d’un cadre méthodologique a toujours été plus forte que celle de positionner ces appellations les unes par rapports aux autres, ce dont témoignent les recherches scientifiques et autres publications théoriques et pratiques sur le sujet (Challe, 2002; Carras et al., 2007; Binon, Thyron, 2007; Mourlhon-Dallies, 2008). Dans un contexte de globalisation exacerbée, la réflexion didactique se poursuit (Richer, 2016; Mangiante, Parpette, 2022) alors que le FOS recouvre désormais des réalités d’enseignement/apprentissage extrêmement variées.

Toutefois, la distinction entre français de spécialité et français sur objectif spécifique (Document 1) demeure pertinente car elle permet d’élucider les variations de conception entre les programmes de formation selon qu’ils répondent à une stratégie de l’offre (français de spécialité) ou de la demande (FOS), et relève ainsi d’une approche pédagogique différente (Mangiante et Parpette, 2004; Mangiante, 2006). En FOS, la précision des objectifs à atteindre implique un certain rendement didactique que la focalisation sur des compétences et des savoir-faire précis vient corroborer. L’approche intensive de la démarche didactique du FOS, étant donné le délai de mise en œuvre limité voire urgent, incite à une organisation flexible de l’enseignant, souvent initié à un nouveau domaine – droit, médecine, etc. – et contraint

de concevoir son propre matériel pédagogique, en fonction du public (âge, parcours scolaire, culture d'enseignement / apprentissage, Richer, 2016, p. 15).

Document 1

Mangiante (2006, p. 142)

Tableau des différences entre français de spécialité et français sur objectif spécifique

■ FRANCAIS DE SPECIALITE	■ FRANCAIS SUR OBJECTIF SPECIFIQUE
■ 1. Objectif plus large couvrant un domaine	■ 1. Objectif précis
■ 2. Formation à moyen ou long terme	■ 2. Formation à court terme (urgence)
■ 3. Diversité des thèmes et des compétences liés à une discipline (économie, commerce, physique, médecine...)	■ 3. Centration sur certaines situations cibles
■ 4. Contenus nouveaux, a priori non maîtrisés par l'enseignant	■ 4. Contenus nouveaux, a priori non maîtrisés par l'enseignant
■ 5. Travail plus autonome de l'enseignant	■ 5. Contacts avec les acteurs du milieu étudié
■ 6. Matériel existant (insuffisant dans certains domaines)	■ 6. Matériel à élaborer
■ 7. Evaluation interne au programme de formation	■ 7. Evaluation extérieure au programme

En amont de cette distinction, Mangiante et Parpette (2004) préconise une démarche de conception de formation en FOS en 5 étapes: 1) analyse de la demande de formation, 2) analyse des besoins, 3) collecte des données, 4) analyse des données, 5) élaboration des activités. À ce cadre méthodologique, se combinent différentes approches du FOS (Binon, Thyron, 2007): le découpage domanial reposant sur l'enseignement du vocabulaire, soit l'approche terminologique (Challe, 2002); l'approche notionnelle-fonctionnelle partant de l'analyse des besoins des apprenants pour «déterminer ce qui leur est nécessaire en termes de fonctions du langage et d'actes de paroles» (Cuq et al. cité par Binon, Thyron, 2007, p. 12); l'approche discursive incluant le linguistique au sens strict, soit la collecte et l'analyse des types et les genres de discours; l'approche interculturelle englobant les contenus disciplinaires eux-mêmes, les différences culturelles et la culture professionnelle avec l'apport essentiel des documents authentiques dans l'élaboration des activités. Plus récemment, Richer (2016, pp. 20-23) insiste en particulier sur l'assimilation de la tâche aux genres du discours et plus généralement sur «la récursivité dans l'élaboration d'un modèle de formation en FOS qui doit être envisagée comme un processus dynamique d'interactions entre ses différentes composantes», à savoir, besoins, données, tâche, discours, évaluation.

3 Contexte de la formation

Qu'elles émanent ou non de milieux institutionnels, les demandes spontanées de formation en langue étrangère pour adultes revêtent parfois un caractère inédit. La démarche FOS du présent projet relève d'une «situation idéale de formation linguistique construite à partir de la demande précise d'un groupe homogène dans son objectif et son projet, requérant la maîtrise de certains discours ciblés.» (Mangiante, 2006, p. 150). En effet, nous avons été sollicitée pour former, sur une période de 30 heures, une locutrice slovène de niveau C1, attesté par l'obtention du DALF, dont la tâche principale au sein du service consulaire de l'ambassade de France en Slovénie est de gérer l'administration des ressortissants français, qu'ils soient résidents ou en transit sur le territoire; cela signifie les accompagner dans leurs démarches administratives et garantir leur protection et sécurité en cas d'urgence.

Dans le cadre de ses fonctions, la personne à former est donc en contact permanent avec la langue française qu'elle pratique au quotidien, à l'écrit comme à l'oral, compétences de compréhension, de production et d'interaction confondues. La langue administrative lui est familière mais elle exprime, dès notre prise de contact, le besoin primordial «d'élargir la terminologie dans les domaines du droit et de la médecine» afin de traduire de la documentation confidentielle ainsi que des articles de presse, ou encore faire office d'interprète consécutive dans des situations d'urgence, ce qui relève de la compétence de médiation. Un entretien informel nous permet de saisir la diversité des situations de communication auxquelles l'apprenante est confrontée, en prison, à l'hôpital, au commissariat de police, et de recenser le type de documents qu'elle doit traduire du slovène vers le français, à savoir comptes rendus médicaux, documents de sortie de l'hôpital, rapports de police, procès-verbaux, ordonnances de mise en examen, convocations au tribunal, audiences préliminaires, courriers officiels émanant des instances ministérielles, faits divers, etc.

L'objectif de cette formation est donc de faire acquérir la maîtrise de ces discours ciblés correspondant à des savoirs et savoir-faire précis. Ainsi, décidons-nous d'un commun accord de diviser la formation de 30 heures en deux blocs de 15 heures : l'un destiné au champ médical, le second au domaine juridique. La formation se déroule sur le lieu de travail de l'apprenante, en fonction de ses disponibilités, à raison d'une à deux séances de 45 minutes par semaine.

4 Démarches spécifiques

Afin de concevoir ce cours particulier de FOS médical et juridique, nous prenons comme point de départ la démarche proposée par Mangiante et Parpette (2004) en la combinant avec les approches de Binon et Thyron (2007) et les recommandations de Richer (2016) présentées plus haut.

4.1 Analyse des besoins

À la suite de l'entretien informel, nous préparons un questionnaire (Document 2) pour déterminer les besoins notionnels-fonctionnels de l'apprenante. Pour le concevoir, nous adoptons une approche terminologique en nous basant sur la typologie des documents que doit

traduire l'intéressée et les entrées thématiques relevées dans les méthodes de FOS à disposition sur le terrain (cf. bibliographie).

Lors de la première séance en présentiel, l'apprenante coche (✓) les contenus lexicaux dont elle estime avoir besoin et ajoute dans la catégorie *Autre?* des contenus supplémentaires. Chaque élément est discuté pour évaluer les compétences de l'apprenante et des précisions sont apportées entre parenthèses pour cibler les objectifs en termes linguistiques, pragmatiques et (inter)culturels.

Document 2

Parmi les thématiques proposées, cochez celles dont vous estimez avoir besoin dans votre pratique professionnelle.	
Domaine de la médecine	Domaine du droit
1) La consultation médicale - le cabinet médical - la prise de rendez-vous - les principales étapes de la consultation	1) Les juridictions - rappel de notions de base - comparaison des systèmes juridiques français/slovène ✓ - la justice rendue par des magistrats professionnels (succinctement) ✓ - la justice rendue par des juges non professionnels ✓ - la justice des mineurs (enlèvement par l'un des parents, doc des services sociaux) ✓
2) Diagnostic et prescription - le questionnement ✓ - l'auscultation ✓ - la formulation du diagnostic ✓ - la formulation de la prescription ✓	2) Les procédures - procédure pénale (garde à vue...) ✓ - procès en cours d'assises ✓ - décisions de justice (à revoir)
3) Les médicaments - les types de médicaments ✓ - la délivrance des médicaments ✓ - l'ordonnance ✓	3) Les procès-verbaux (mots de base + agents de police + grades) ✓ - le PV de contravention - le PV d'interpellation - le PV d'enquête préliminaire
4) Les vaccins (pour les enfants)	
5) Les examens médicaux - les examens biologiques ✓ - les examens radiologiques ✓	
6) L'hôpital ✓ - principaux métiers - spécialistes et spécialités (kiné/ostéo) ✓ - services hospitaliers - les urgences (cas d'urgences)	
7) Autre? Faux-amis, collocations (ex. insuffisance rénale), combinaisons de verbes + substantifs	4) Autre? Comparaison des systèmes et des différentes instances juridiques. (Équivalents en français de <i>okrožno /okrajno sodišče, kazenska ovadba, narok</i> (déf.), collocations (ex. : être amené devant la juge / <i>povzročitelj nesreče</i> : auteur de l'accident)

4.2 Collecte des données

Ce premier recueil d'informations sur les outils langagiers à acquérir ou à perfectionner nous a permis de planifier, pour chaque domaine, les premières séances axées sur le lexique de

base à partir de matériel pédagogique existant (voir la liste de manuels de FOS médical et juridique dans la bibliographie). Un certain nombre de documents authentiques, essentiels à la compréhension des enjeux de la formation, nous a été remis par l'apprenante elle-même malgré leur caractère confidentiel. À l'exception des articles de presse en libre accès, il s'agit d'avis du médecin, de comptes rendus médicaux délivrés par l'hôpital, de rapports du médecin légiste, de notes verbales, de courriers diplomatiques et ministériels, de convocations ou d'invitations à témoigner au tribunal, de procès-verbaux, entre autres. Tous ces documents rédigés en slovène (langue source) ont été biffés pour préserver leur confidentialité. Il a été très rare, même sur Internet, de trouver des équivalents en français pour procéder à la comparaison des discours entre les langues source et cible, justement parce que ces documents sont confidentiels sinon personnels. Pour compléter ces données, nous avons donc puisé dans la presse en ligne, spécialisée (*Le Quotidien du médecin*) ou générale (grands quotidiens français), les rubriques justice, santé et faits divers de certains quotidiens et hebdomadaires français, les podcasts (émissions radiophoniques relatives à la santé et à la justice¹) et les sites officiels de service public (administration française et diffusion du droit²). Cette bibliothèque de ressources ainsi constituée, nous l'avons partagée avec l'apprenante pour accompagner son travail en autonomie, et nous en avons utilisé les éléments les plus pertinents pour procéder à l'analyse des discours, oraux et écrits.

4.3 Analyse discursive

L'analyse des besoins et la collecte des données ont dégagé plusieurs types de discours, parmi ceux que l'apprenante devra interpréter consécutivement ou traduire en français: d'une part, le discours oral des relations patients-médecins, puis les discours écrits relatifs à la correspondance entre institutions - administratives, juridiques (ou judiciaires), de santé - et au traitement de faits divers par la presse; d'autre part, le discours spécialisé propre à la documentation officielle de l'administration juridique ou du personnel de santé, et le discours de vulgarisation qu'il soit scientifique dans la relation médecin-patient ou juridique dans les faits divers et les chroniques judiciaires. L'étude de ces discours collectés a révélé certains éléments saillants à faire acquérir ou perfectionner:

- sur le plan pragmatique, des actes de parole transversaux aux deux disciplines: interroger, décrire, expliquer, argumenter, donner des instructions, des ordres, inviter, convoquer; comprendre et transcrire des notes (acronymes, abréviations); traduire;
- sur le plan linguistique: un lexique terminologique spécialisé abondant ayant recours parfois à des locutions latines, des collocations (nominales, verbales, adjectivales) et combinatoires de mots qui changent en fonction des contextes, une syntaxe complexe avec une grande variété de liens logiques (expressions de la cause, de la conséquence) et de modes verbaux dans le discours juridique;
- sur le plan sociolinguistique: les rituels sociolinguistiques impliquent des outils langagiers différents en fonction des actes de parole (emploi des pronoms personnels définis ou indéfinis, des modes impératif ou subjonctif, des verbes modalisateurs, des registres soutenu, courant, familier) et des postures (cf. relation patient-médecin);

1 Respectivement, *Alors voilà !* et *Dans le prétoire* sur France Inter.

2 <https://www.service-public.fr/> et <https://www.legifrance.gouv.fr/>

- sur le plan interculturel: l'organisation différente des systèmes de soin, de l'administration publique, juridique ou judiciaire, et la comparaison des cultures professionnelles.

4.4 Élaboration des activités

Ces éléments recensés ont facilité la mise en place du programme de formation, dont nous livrons un extrait ci-dessous (Document 3). Quant à l'élaboration des activités conçues parfois pour répondre à des demandes spontanées de l'apprenante, nous avons tâché de suivre les principes méthodologiques de la *trame méthodique repère* (Laurens, 2020) avec une étape de réception mettant en jeu une situation de communication réelle (compréhension orale ou écrite d'un document authentique), une étape de traitement de la langue (repérage des outils et structures langagières) et une étape de production et d'interaction (systématisation et bilan des acquis). La macro-tâche finale de cette trame étant pour l'apprenante la traduction des documents officiels qui incombent à ses fonctions administratives.

Document 3

Objectifs pragmatiques	Objectifs linguistiques	Objectifs socioculturels
Distinguer les mots du patient des notes (scientifiques) du médecin	Maux, désagréments et signes fonctionnels Expression idiomatiques relatives à la santé	Bingo des maux Registre soutenu, standard, familier Sens propre%/figuré Vulgarisation scientifique % jargon médical
Décrire une douleur	parties du corps lexique du siège et de l'intensité d'une douleur	
le personnel hospitalier décrire les tâches du personnel hospitalier	lexique du personnel médical, paramédical et administratif, et de leurs tâches professionnelles	comparaison des spécialités médicales entre la France et la Slovénie
Interroger un patient	Questions du médecin, réponses du patient reformulation	vulgarisation scientifique langage informel
Décrire une douleur (2/2) Comprendre un patient décrire son mode de vie Décrire le mode de vie d'un patient	expressions de la comparaison expressions imagées lexique du mode de vie d'un patient reformulation (mots du médecin/mots du patient)	
Interroger un patient Connaître les examens biologiques et complémentaires	examens biologiques, d'imagerie, d'endoscopie formation des mots, dérivation	équivalents en slovène

Comme la typologie des exercices est généralement identique à celle mise au point dans l'enseignement généraliste de FLE, ce qui n'est pas le cas des contenus – inédits – des exercices et activités proposées en FOS (Mangiante, Parpette, 2004), nous présentons ci-dessous un exemple d'activité lexicale conçue *ad hoc* pour clarifier la terminologie juridique, en particulier le degré de technicité du système judiciaire, et favoriser la comparaison entre les langues source et cible. Cette activité est basée sur la compréhension de faits divers (6 chroniques au total), présumée acquise au niveau C1, et le repérage de mots désignant des personnes répondant d'un délit.

A. Compréhension écrite

Lisez ces chroniques judiciaires et relevez-y le champ lexical de la procédure pénale.

Chronique 1

Disparition : le mari de Delphine Jubillar reste en prison

FAIT DIVERS – La justice a rejeté pour la deuxième fois une demande de remise en liberté du mari de Delphine Jubillar, disparue depuis le 16 décembre 2020. Le 8 juillet, la chambre d'instruction de la Cour d'appel de Toulouse avait rejeté une première demande de remise en liberté. Cédric Jubillar a été mis en examen pour meurtre et écroué le 18 juin. Ses avocats soulignent qu'il n'y a « aucune preuve » de la culpabilité de leur client, un peintre-plaquiste de 34 ans, qui clame son innocence.

Bénévole violenté à Calais : un CRS condamné

MIGRATIONS – Un CRS a été condamné jeudi à dix-huit mois de prison avec sursis et deux ans d'interdiction d'exercer pour avoir agressé un bénévole britannique à Calais, en marge d'une évacuation de migrants, et falsifié son procès-verbal, tandis que ses deux subordonnés ont été relaxés. Le 31 juillet 2018, les trois CRS participaient à une opération d'évacuation de migrants sous un pont à Calais et ils avaient bousculé un bénévole de Help Refugee, qui était tombé sur la route au moment où passait un camion.

Les Échos, 4 septembre 2021.

B. Exercice lexical

Lisez ces définitions et indiquez de qui il s'agit : *accusé, inculpé, mis en examen, prévenu, suspect.*

- a) Désigne toute personne soupçonnée d'avoir participé à la commission d'une infraction alors qu'elle ne fait pas encore l'objet des poursuites judiciaires.
- b) Désigne toute personne à l'encontre de laquelle il existe des indices graves ou concordants laissant présumer qu'elle a pris part comme auteur ou complice aux faits qui lui sont reprochés.
- c) Désigne toute personne à l'encontre de laquelle il existe des indices graves ou concordants rendant vraisemblable qu'elle ait pu participer, comme auteur ou complice à la commission d'une infraction. Pour ce faire, le juge d'instruction doit au préalable être saisi pour ladite infraction car il est celui qui prendra la décision de mise en examen.
- d) Désigne une personne qui fait l'objet de poursuites devant le tribunal correctionnel pour répondre d'une infraction ou d'un délit. C'est donc une personne qui n'est pas définitivement jugée.
- e) Personne poursuivie pour un crime et renvoyée devant la cour criminelle.

C. Travail en autonomie

Renseignez ces nouvelles entrées lexicales dans votre glossaire bilingue personnalisé.

4.5 Évaluation

Deux types d'évaluation se sont imposées d'elles-mêmes au cours de cette formation intensive de 30 heures:

- formative externe car la mise en pratique professionnelle des acquis de ce cours a été immédiate; tout le programme de formation, tâches, activités, exercices, convergeaient vers la réalisation de deux objectifs précis: traduire des documents professionnels remis aux supérieurs hiérarchiques ou transmis à des institutions tierces de la culture cible, et intervenir comme interprète dans des situations d'urgence impliquant des ressortissants français.
- Sommative interne pour certifier la formation avec une traduction du slovène vers le français à la fin de chaque cycle de 15h : un compte rendu médical et un fait divers relatif à une affaire judiciaire.

5 Défis rencontrés

Outre les défis que rencontre tout formateur en FOS en milieu allophone, à savoir la difficulté à trouver du matériel adapté sur le terrain, à accéder à des documents authentiques en langue cible pour des raisons de confidentialité et à entrer en contact avec des acteurs des situations de communication cibles (Mangiante et Parpette, 2004), le premier défi rencontré fut de délimiter ce que ce projet de formation recouvre malgré la précision de son objectif axé sur la compétence linguistique – «élargir la terminologie dans les domaines du droit et de la médecine».

Français de spécialité ou français sur objectif spécifique, les références théoriques mentionnées plus haut nous ont permis de saisir la portée des représentations de l'apprentissage des langues par l'apprenante qui, dans l'expression de ses besoins, a priorisé les savoirs (connaissances des éléments lexicaux) sur les savoir-faire (manières de traiter l'information, de dire et d'écrire), comme si la compétence linguistique devait l'emporter sur les compétences de communication et médiation (traduire, interpréter). Dès le début de la formation, nous sommes donc restée vigilante quant au développement des compétences de communication et de médiation appuyées par une solide compétence linguistique. Toutefois, force est de constater que cette formation prenait souvent l'orientation d'un cours de traduction du slovène vers le français, avec un travail de recherche stylistique assez poussé, ce qui renvoie à l'enseignement d'une spécialité. Dans l'analyse des besoins, l'approche terminologique par le biais des thématiques a pris le pas sur la recherche des situations de communication, cette démarche relevant davantage du français de spécialité que du FOS. Le questionnaire mériterait donc d'être reformulé en termes de compétences langagières et culturelles plutôt qu'en terme de lexique thématique à acquérir. Les contenus en gagneraient en efficacité dès le début de la formation.

Le second défi fut d'ordre pragmatique: faire comprendre à l'apprenante les domaines étudiés dont, en tant que non-spécialiste de ces deux disciplines, elle n'avait que des connaissances vulgarisées voire partielles. Or, le rôle de médiatrice qui sous-tend au profil professionnel de l'apprenante exige la maîtrise parfaite de savoirs et de savoir-faire qui se rapproche de celle

d'une traductrice-interprète assermentée. Enfin, le manque d'accès à des ressources authentiques et fiables a représenté, plus qu'un défi, une contrainte pour concevoir du matériel pédagogique adéquat. Une recherche théorique plus approfondie sur l'analyse des discours médical et juridique contribuerait sans doute à cela.

6 Conclusion

L'élaboration d'un cours de FOS nécessite un cadre méthodologique rigoureux dont il semble toutefois possible de s'extraire en fonction des contextes d'enseignement. La démarche que nous avons adoptée pour ce projet de formation nous a permis de construire une trame pédagogique garantissant la réalisation des objectifs de départ, malgré les contraintes de temps et l'accès relatif à des ressources authentiques. Les résultats des évaluations sommatives se sont révélés très satisfaisants en dépit du niveau de difficulté que représente l'exercice de traduction de la langue source vers la langue cible, même au niveau C1, et l'apprenante a exprimé toute sa satisfaction au terme des 30 heures de formation en confirmant le rôle de coach, médiateur et facilitateur qu'endosse le formateur de langue sur objectif spécifique. Cette remarque démontre une fois de plus l'importance de se centrer sur l'apprenant, ses besoins, ses savoirs et ses savoir-faire sans cesse réévalués en lui proposant des ressources adéquates pour travailler en autonomie, notamment lorsqu'il s'agit d'un cours individuel où les interactions avec d'autres apprenants sont inexistantes.

Cette étude de cas révèle par ailleurs le besoin des formateurs en FOS de connaître et d'accéder à des corpus lexicaux et grammaticaux comme ceux dont disposent les traducteurs assermentés, par exemple, ou encore les chercheurs en linguistique. La formation continue des enseignants en milieu institutionnel peut et doit contribuer à cela. Le cas échéant, s'impose la nécessité pour les formateurs en FOS de constituer, sinon des référentiels de compétences langagières, des bases de données lexicales adaptées aux apprenants d'un même milieu ou d'une même spécialité, et de mutualiser les ressources au sein d'une même institution.

Bibliographie

- Berchoud, M.-J., & Rolland, D. (dir.) (2004). *Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers*. CLE international; FIPF.
- Binon J., & Thirion F. (2007). Le français sur objectifs spécifiques : cadrage et mise en perspective. *Le Langage et l'Homme*, vol. XXXXII (5–23). EME Éditions.
- Carras, C., Tolas J., Kohler, P., et al. (2007). *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*. CLE International.
- Challe, O. (2002). *Enseigner le français de spécialité*. Economica.
- Laurens, V. (2020). *Le français langue étrangère, entre formation et pratiques. Construction de savoirs d'ingénierie didactique*. Didier, coll. Langues et didactique.
- Mangiante, J.-M. (2006). Français de spécialité ou français sur objectif spécifique : deux démarches didactiques distinctes. *Linguistique plurielle*, (19)1, 137–152. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=4030419>

- Mangiante, J.-M., & Parpette, C. (2004). *Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Hachette, français langue étrangère.
- Mangiante, J.-M., & Parpette, C. (éd.) (2022). *Le FOS aujourd'hui. État de la recherche en Français sur Objectif Spécifique*. Peter Lang.
- Mourlhon-Dallies, F. (2008). *Enseigner une langue à des fins professionnelles*. Didier.
- Richer, J.-J. (2016). Pour une reconceptualisation de la didactique sur objectifs spécifiques. Markey, D., Kindt, S. (éd.) *Didactique du français sur objectifs spécifiques. Nouvelles recherches, nouveaux modèles* (5–26). Garant.

Manuels de FOS médical et juridique

- Damette, É., & Dargirolle, F. (2017). *Méthode de français juridique* (2nd éd.). Dalloz.
- Fassier, T., & Talavera Goy, S. (2014). *Le français des médecins: 40 vidéos pour communiquer à l'hôpital* (2nd éd.). Presses universitaires de Grenoble.
- Mourlhon-Dallies, F., & Tolas, J. (2007). *Santé-médecine.com*. CLE International.
- Soignet, M. (2003). *Le français juridique: droit, administration, affaires*. Hachette.

Izvilleček

Oblikovanje tečaja francoščine kot strokovnega jezika s področja prava in medicine: od analize potreb do ocenjevanja iz programa usposabljanja

Namen prispevka je poročati o izkušnji poučevanja francoščine kot strokovnega jezika, saj je to področje v raziskavah tujega jezika stroke (TJS) v Sloveniji razmeroma malo raziskano. Oblikovanje predmetov TJS zahteva strog metodološki okvir, iz katerega pa je kljub temu mogoče izstopiti glede na kontekst poučevanja. Študija primera obravnava kratek jezikovni program usposabljanja za odrasle, s področja prava in medicine, ki je potekal v institucionalnem okolju. Po kratkem pregledu posebnosti francoščine kot strokovnega jezika so v prispevku izpostavljeni pristopi in izzivi, ki so pred učitelja postavljeni pri oblikovanju takšnega tečaja: od analize potreb do diskurzivne analize, od zbiranja ustreznih podatkov do uporabe avtentičnih dokumentov in, na koncu, ocenjevanja iz programa usposabljanja.

Ključne besede: francoščina kot strokovni jezik, medicina, pravo, poučevanje, analiza potreb, diskurz